

13 avenue Leo Lagrange
25000 Besançon
Tél. 03 81 81 02 77
@mail : clubalpinfr.besancon@gmail.com

CR réunion du Comité Directeur du Mardi 22 Septembre 2020 à 19h00

Présents :

Maxime Pépin, Erwan Le Barbu, Yves Petit, Christophe Wertheimer, Claude Tisserant, Benjamin Limare, Jean-Michel Lornet, Françoise Crochot, Jean-Georges Tonon, Jean-Luc Schlick, Philippe Rousselot, Hervé Fagard, Jacques Chouteau, Marie Tolo, Jean-Paul Genoud, Florence Tonon.

Absents avec procuration :

- Evelyne Guignard (procuration à Christophe Wertheimer)
- Anne- Cécile Murati (procuration à Jean Michel Lornet)
- Jacques Bravo (procuration à Claude Tisserant)

Absents excusés :

Philippe Barbut, Philippe Pescay

Absents :

Claude Bouveresse, Cosette Polbodetto

Agenda :

Prochain CD : jeudi 19 novembre 2020 à 20h

Rappel AG : le 4 décembre 2020

0 – info COVID

Le Doubs est passé en zone rouge depuis hier .

Ce soir une réunion d'information pour les associations est organisée par la mairie concernant les nouvelles dispositions(en même temps que le CD).

Sur proposition de F. Tonon, Valérie Tisserant y participera

Aucune nouvelle directive de la FFCAM à ce jour

Jauge de la salle de réunion CAF : 40 personnes - donc en période COVID 50% soit 20 personnes

1 – choix salle AG

Choix par le bureau de la salle VIP de Léo Lagrange (réponse à 50/50 du comité directeur suite au mail de F. Tonon)

Jauge de 70 personnes en mesures COVID

La participation pourrait se faire sur inscriptions

Prévoir plan B (salle VIP du Palais des Sports) ou plan C (AG en visio conférence) si dégradation de la situation sanitaire.

Le CD conclut qu'il sera décidé du choix lors du prochain CD du 19/11/2020

Le vote par correspondance est possible d'après les statuts (J.P. Genoud) mais il faudra communiquer au préalable les éléments sur lesquels voter (Rapport moral, rapport financier...). Ces informations seront communiquées à l'issue du comité directeur qui aura lieu le 19 novembre.

AG par Zoom possible, Françoise Crochot dispose d'un accès à l'application.

Le pot traditionnel "post AG" est impossible suite aux mesures post-COVID.

13 avenue Leo Lagrange
25000 Besançon
Tél. 03 81 81 02 77
@mail : clubalpinfr.besancon@gmail.com

Un repas au restaurant sur invitation est proposé par le bureau :

Vote du CD : pour ou contre le restaurant post AG : le CD vote contre à l'unanimité

2 - Créneau d'escalade du jeudi soir (intervention de Maxime Pepin)

Le jeudi soir de 20h à 22h, le CAF dispose d'un créneau d'escalade à tarif préférentiel dans la salle d'escalade Marie Paradis.

Comment cela se passe-t-il ? Le CAF achète un "pack" à Entre-temps (ETE), 20 entrées chaque jeudi soir de 20h à 22h sur une période de plusieurs mois (soit 5€28 par personne). Ensuite charge à notre club de répartir ces places. Le comité directeur avait fixé le prix de la place à 5€ pour l'adhérent et le club prend en charge le reste (28 centimes). Une personne du CAF est désignée comme référente auprès d'ETE sur ce créneau.

Sur l'exercice précédent, 4 séances ont pu être réalisées pour un total 52 participants soit un taux d'occupation de 65%.

Ce qu'on a constaté : le créneau est assez contraignant au niveau de l'horaire. Nous avons besoin d'une personne référente qui soit garante de l'autonomie des personnes du CAF participant à ce créneau. Au niveau du tarif, le prix reste avantageux pour une personne ne grimant pas régulièrement (6€ l'entrée pour une carte de 10 entrées en tarif réduit). Mais tout créneau non complet augmente les dépenses pour le club car le "pack" a été prépayé par le club.

De l'autre côté, ce créneau est important pour le club car il justifie, en partie, notre présence avenue Léo Lagrange.

Cependant, nous devons revoir notre façon de procéder pour réserver une place et payer sa place sur ce créneau ; ce qui a été une charge supplémentaire pour Benjamin, qui était référent pour ce créneau.

Au niveau de la commission escalade, un certain nombre de grimpeurs réguliers vont grimper dans cette salle à titre personnel et donc ne sont pas prêts à venir assurer la gestion de ce créneau.

F. Tonon précise que :

- le début à 20h a été un choix du CD mais qu'il peut évoluer ;
- le créneau a commencé au milieu de l'année scolaire, ce qui n'était pas un atout (chacun ayant peut-être déjà organisé sa semaine et ses loisirs)
- ce créneau escalade ne correspond pas à un réel besoin (d'autres créneaux existent les lundis, mardis, et vendredis) mais revêt un aspect "politique". Il nous semble important d'affirmer notre présence dans ce lieu dédié à l'escalade, qui est une activité forte dans notre club.

Benjamin précise que :

- les inscriptions se font souvent à la dernière minute
- 15 personnes en moyenne ont fréquenté ce créneau

J.P. Genoud précise que, sur ce poste, le Club a payé 339,54 € (dont 60€ de cotisation club et 53 séances d'escalade). Entretemps n'a facturé que les entrées réelles et non les forfaits de 20 places.

M. Pépin fait remarquer que le créneau 19-20h peut être plus gênant pour Entretemps qui a des cours à cette heure là.

La question posée au comité directeur est la suivante :

13 avenue Leo Lagrange

25000 Besançon

Tél. 03 81 81 02 77

@mail : clubalpinfr.besancon@gmail.com

Êtes-vous pour renouveler le créneau d'escalade sur la période fin 2020 ?

Abstention : 2

Contre : 1

Favorable : 13

Le créneau est donc reconduit, il ouvrira dès que possible.

Logistique : réservations / encaissements :

- 20 places disponibles

- le créneau débutera à 19h30 (avec l'accord de ETE)

- le paiement (5€) se fera à la permanence du club, juste avant la séance (de préférence par chèque)

- pas de réservation cette saison : un nouveau mode de fonctionnement est mis en place, priorité aux 20 premiers.

Encadrement : le responsable de séance est garant de l'autonomie des participants inscrits :

4 personnes se partageront la responsabilité du créneau : Kriss Manciet, Annie Girardet, Florence Tonon et Jean- Luc Schlick.

Période envisagée :

Dans un premier temps de octobre à avril hors vacances scolaires

3 - Communication

Infos clubs hebdo :

Poursuivons nous, ou pas, les "infos clubs du lundi" par email ? (avant la crise COVID les infos clubs étaient envoyées le mercredi)

H. Fagard souhaite revenir à la périodicité du mercredi

E. Le Barbu appuie la demande de H Fagard : l'annonce le mercredi favorise les sorties du WE, celui du lundi favorise les sorties du mardi.

J.L. Schlick fait remarquer que les informations ne doivent pas arriver trop tard pour permettre l'envoi du mail

Décision : les infos seront publiées le mardi avec remontée des infos avant le lundi 18h.

Site du club : intervention de Jacques Chouteau :

Le site évolue sans cesse ; les inscriptions aux sorties se font maintenant en cliquant sur "calendrier/ inscriptions" et non plus sur "randonnées".

Calendrier papier : intervention de Yves Petit :

Le calendrier est en cours de rédaction. La mise en ligne des sorties sera à caler sur la date d'impression du calendrier. Il sera distribué en même temps que le bulletin.

La mise des sorties par les cadres sur l'Extranet est à privilégier car l'extraction est très facile. Les cadres (tout comme les adhérents) peuvent utiliser l'ordinateur mis à leur disposition à la bibliothèque.

Il manque encore beaucoup de sorties ce soir par rapport à année N-1.

13 avenue Leo Lagrange

25000 Besançon

Tél. 03 81 81 02 77

@mail : clubalpinfr.besancon@gmail.com

Question : faut-il continuer à imprimer, ou pas, le calendrier ? Le CD est favorable à l'unanimité à la poursuite de l'impression.

Bulletin :

Choix imprimeur : soumis au vote du comité. Le budget a été présenté au comité (montant du simple au double).

Atelier de l'imprimeur (à Besançon) : 2 votes pour

Estimprim (situé à Montbéliard) : 13 votes pour

abstention : 1 (budget quasiment du simple au double)

le bulletin sera donc imprimé chez Estimprim

Flyer :

J.G. Tonon travaille à la réalisation d'un flyer présentant le club et ses activités.

4 - Point financier : intervention de Jean-Paul Genoud

Déménagement : les dépenses sont inférieures au montant budgété.

Achat de matériel : 300 € ont été dépensés contre 3000€ d'achats prévus.

Les achats de crampons et skis seront reportés sur année 2021.

Poste de frais important : sécurité et formation ; il y aura moins que prévu.

Arrhes versées pour des séjours non réalisés : toutes remboursées ou reportées (ne reste que le refuge du Tour, sans réponse à ce jour).

Recettes récurrentes (cotisation + TUB et BAS) : conformes au budget.

L'Impact financier des remboursements de frais des encadrants (de avril à fin septembre) est encore inconnu.

5 - Point TUB : intervention de Maxime Pépin

Les inscriptions ont été lancées il y a une dizaine de jours.

Les tarifs ont été fixés à :

- Pour le 9 km : 6€ puis 8€ (après le 15/10)

- Pour le 15 km : 11€ puis 13€ (après le 15/10)

Ces tarifs ont été calculés par Célia et Michel.

Ils ont été revus à la baisse car, avec la crise sanitaire, il y aura moins de dépenses (pas d'accès au hangar aux manœuvres à l'arrivée, donc pas de chauffage ni d'animation prévue qui représentaient des dépenses non négligeables).

En cas d'annulation, le club ne retiendra rien sur le montant de l'inscription, sachant également que la plateforme d'inscription retient déjà les frais d'inscription ainsi que 2€ par coureur.

Ne pouvant attendre le comité directeur, la présidente et le bureau ont validé le lancement des inscriptions sur la base de ces tarifs.

6 - Point Bourse aux skis (information)

F. Tonon, après échange avec V. Tisserant, annonce que la tenue de la bourse aux skis sera compliquée avec les mesures Covid.

C Tisserant :

13 avenue Leo Lagrange

25000 Besançon

Tél. 03 81 81 02 77

@mail : clubalpinfr.besancon@gmail.com

- ascenseur utilisé comme un monte-charge possible ou non ?
 - gestion du nombre de personnes dans la salle ?
 - espacement entre les rayons ? Nombre de personne max par rangée ?
 - gestion des personnes en dépôt de matériel
 - quid état sanitaire du matériel déposé (désinfection ?)
 - particuliers = 10 à 15 % des recettes mais représentent une grosse partie du travail du vendredi soir et du samedi soir. Mais l'aspect social du "recyclage" des skis des particuliers est important
 - pas de salle de repos et de pic-nic du midi
- La commission Bourse aux Skis se réunit la semaine prochaine.

7 – DAV : intervention de Françoise Crochot

La rencontre de mai n'a pu avoir lieu ; celle prévue les 10 et 11 octobre est annulée (le plan B prévoit une seule journée et limitation à 12 personnes côté Allemand. Cependant une quarantaine est possible côté allemand pour les ressortissants du Doubs qui est passé en zone rouge Covid). Le projet est abandonné, avec la possibilité d'un regroupement le 15 novembre qui ne concernerait que les personnes en charge de l'organisation.

Report de la rencontre de mai 2020 sur mai 2021, avec renfort du côté jeune (école d'aventure).

8 - Aménagement du local de rangement

C. Thiolot finalisera le chantier de la mezzanine du local de stockage.

9 - Point d'information : Clé et signalétique F. Tonon

Des erreurs (inversion des barillets) lors de la construction ont compliqué la reproduction de clés nécessaires.

La situation devrait s'éclaircir d'ici peu ; un nouvel organigramme des clés a été validé par la présidente ; GBM doit livrer les nouvelles clés très prochainement.

Signalétique :

- le choix de la mairie porterait sur un panneau extérieur (du même type que celui de la salle d'escalade) pour annoncer notre local.
- dorénavant les deux flammes "Club Alpin" sont à poser dehors par les permanenciers du jeudi soir.
- le tableau blanc a été installé dans la salle, ainsi que 2 vieux piolets (au-dessus de la porte côté salle de convivialité) ; les cadres-photos ont aussi été installés.
- 6 panneaux verticaux (100cmX 60 cm) présentant nos activités sont en cours de réalisation, et seront prochainement installés dans la salle de réunion

Fin de la réunion 21h50

La Présidente

Florence TONON

